

**PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE AVEC LES  
PERSONNES ACCUEILLIES PAR LES ASSOCIATIONS DU RESEAU  
INTERLOGEMENT93**

Le réseau Interlogement93 regroupe une quarantaine d'associations intervenant dans le département de la Seine-Saint-Denis pour lutter contre le sans-abrisme et le mal-logement. Vous êtes actuellement accompagné(e) par l'une de nos associations adhérentes.

La volonté de notre réseau associatif est de développer l'implication permanente des personnes accompagnées dans le fonctionnement et les activités du réseau (élaboration des orientations communes aux différentes associations, réflexion sur les modes d'hébergement et les pratiques d'accompagnement, actions nouvelles à mettre en place, etc.).

Dans cette optique, Interlogement93 envisage de mettre régulièrement en place des **groupes de réflexion** avec des personnes accueillies au sein des associations adhérentes et de leur permettre ainsi d'**exprimer leur avis sur ce qui leur est proposé et sur ce qui doit changer de leur point de vue**.

La prise de parole collective des usagers doit également contribuer à amplifier la parole publique du réseau Interlogement93 et à faire entendre des messages forts auprès des élus, des services publics, des médias, des citoyens...

Concrètement, cette volonté s'est déjà traduite par la mise en place d'un premier groupe de réflexion, appelé « groupe projet », constitué de 19 personnes accompagnées par 5 associations du département. Ce groupe s'est réuni à deux reprises en début d'année 2019 et a construit des premières propositions et pistes de travail qui ont ensuite été présentées, par deux personnes choisies par le groupe, lors de l'Assemblée Générale du réseau Interlogement93 qui s'est déroulée en juin dernier.

Ce « groupe projet » a décidé que deux nouveaux « groupes thématiques » soient mis en place pour approfondir deux questions essentielles : **la vie en structure d'hébergement** d'une part et **les pratiques d'accompagnement social** d'autre part.

Les groupes doivent être constitués d'au moins une quinzaine de personnes accompagnées par différentes associations du réseau. Ces groupes seront animés par deux professionnels, un acteur du réseau et un partenaire extérieur choisi pour ses compétences spécifiques d'animation de ce type de démarche participative.

Les groupes se réuniront chacun deux fois une journée à quelques semaines d'intervalle. Deux rencontres sont donc prévues pour chacun de ces groupes, et la participation des personnes intéressées est nécessaire lors des deux journées.

La première journée portera sur ce qui doit être préservé, renforcé et sur ce qui doit évoluer dans les formes d'hébergement ou d'accompagnement proposées.

La deuxième rencontre débutera par la présentation d'un écrit de synthèse, proposé par les animateurs de la première rencontre, ce qui permettra ainsi à chaque groupe de modifier et de compléter ses propos et ses propositions. Le président d'Interlogement93 sera présent au terme de cette deuxième journée pour prendre connaissance de ces propositions et échanger avec les participants.

Les suites données à ces travaux, et auxquels tous les participants à la démarche seront conviés, ont été prévues et pourront prendre plusieurs formes :

- Une rencontre sera organisée entre les participants des deux groupes et le Conseil d'Administration\* d'Interlogement93 pour présenter le travail collectif et dégager des perspectives pour la mise en œuvre et le suivi des propositions.
- Un débat avec les travailleurs sociaux des associations du réseau sera organisé à l'issue de la démarche.
- Un évènement public (réunion avec des partenaires du réseau, des services publics, des élus...) sera organisé pour diffuser plus largement les messages et propositions des deux groupes.

Ces réunions seront basées sur **la liberté de parole de chacun et l'absence de jugement, et l'anonymat des propos** sera assuré. Il ne s'agira pas d'une succession de témoignages individuels mais d'échanges entre les participants autour de leurs préoccupations communes.

Les frais éventuels liés à votre participation seront pris en charge par Interlogement93 et des solutions seront mises en place pour permettre la pleine disponibilité des personnes souhaitant participer (accompagnement jusqu'au lieu des rencontres, prise en charge des frais de transports occasionnés, une éventuelle garde d'enfants dans les locaux de l'association où se dérouleront les réunions, ...).

Un petit déjeuner d'accueil et un déjeuner sur place seront pris en commun (buffet offert aux participants).

Si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette démarche, votre expérience et votre point de vue nous seront précieux et c'est avec plaisir que vous serez accueillis dans l'un de ces groupes de réflexion.

\* Le Conseil d'Administration est composé de représentants des associations adhérentes élus lors de l'assemblée générale statutaire. Il assure une mission politique, de gestion et d'administration de l'association.